

DOSSIER DE PRESSE

Renouvellement des panneaux autoroutiers touristiques

Table des matières

1.	Résumé du projet.....	2
2.	Historique	3
3.	Présentation des partenaires	4
3.1.	Groupe de travail.....	4
	SIGNAXIS SARL	4
	MGI INGENIEURS SA	4
	SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES (SPC).....	4
3.2.	Visuels.....	4
	BY THE WAY STUDIO	4
3.3.	Génie civil	4
	SIGNAL SA.....	4
	ANTIGLIO SA	4
	ID NEON SA	4
4.	Vue d'ensemble des visuels.....	5
5.	Carte des emplacements.....	6
6.	Aspects techniques en référence à l'instruction fédérale.....	7
7.	Financement	8
8.	Annexes	9

1. Résumé du projet

Un postulat intitulé « Changement des panneaux touristiques d'annonce et d'accueil sur les autoroutes » avait été déposé le 27 juin 2019 avec comme objectif de renouveler les panneaux autoroutiers touristiques du canton de Fribourg, se situant le long des autoroutes A1 et A12. À la suite de la réponse positive du Conseil d'Etat le 8 février 2021, un groupe de travail a été constitué, réunissant des représentant-e-s des Organisations touristiques régionales (OTR), le bureau d'étude Signaxis, le Service des Ponts et des Chaussées (SPC) ainsi que l'Union fribourgeoise du Tourisme (UFT).

Le renouvellement des panneaux concerne 6 destinations touristiques cantonales. En effet, la région de la Broye avait participé au renouvellement des panneaux autoroutiers du canton de Vaud en 2021. Dès lors, ces derniers sont déjà en conformité avec les nouvelles instructions fédérales.

Trois agences de création ont été invitées à présenter un concept. Le mandat a finalement été confié, le 30 novembre 2021, à l'agence fribourgeoise By The Way Studio. Les visuels proposés ont été validés courant 2022 par les OTR et le groupe de travail. Pour constituer le dossier à déposer auprès de l'Office fédéral des routes (OFROU), le bureau d'ingénieurs MGI a été intégré au groupe de travail.

Le dossier complet a été transmis une première fois auprès de l'OFROU le 14 mars 2023. Après plusieurs échanges et ajustements, l'autorisation officielle pour l'implantation des nouveaux panneaux autoroutiers a été obtenue le 14 octobre 2024.

La dernière phase du projet a été lancée le 9 décembre 2024, avec l'élaboration du dossier de sécurité, en collaboration avec le Service Intercantonal d'Entretien du Réseau Autoroutier (SIERA) et la Police Cantonale. Les appels d'offres pour les travaux ont été envoyés le 10 mars 2025, et l'entreprise Signal SA a été retenue le 1^{er} mai 2025. Elle collabore avec les entreprises fribourgeoises Antigilio SA et ID Néon SA pour la réalisation et l'installation des 16 nouveaux panneaux et la dépose des anciens.

Les visions locales ont eu lieu le 3 juillet sur l'A12 et le 22 juillet sur l'A1. Les travaux d'installation ont débuté le 6 octobre 2025 pour la pose du premier panneau « Les Paccots – la Veveyse » en direction de Berne.

2. Historique

Les panneaux de signalisation touristique présents sur les autoroutes ne correspondaient plus aux *Instructions fédérales concernant la signalisation touristique sur les autoroutes et semi-autoroutes* publiées par l'OFROU en 2012.

Un aperçu des anciens panneaux de signalisation touristique en place le long des autoroutes A1 et A12 est présenté ci-dessous.



Source : © UFT / FTV

Les premiers panneaux touristiques ont été installés le long de l'autoroute A12 entre 1984 et 1998. Sur l'A1, les installations sont plus récentes, le dernier tronçon ayant été inauguré en 2001. Aujourd'hui, ces panneaux sont devenus obsolètes, tant sur le plan graphique que réglementaire.

La mise à jour requise a non seulement permis de se conformer aux instructions, mais aussi d'harmoniser l'ensemble des panneaux à l'échelle cantonale et de renforcer l'image cohérente de la destination Fribourg.

En 2019, les députés Jean-Pierre Doutaz et Laurent Dietrich ont déposé un postulat demandant le renouvellement et l'uniformisation des panneaux autoroutiers, afin de valoriser les atouts touristiques du canton, tout en répondant aux nouvelles exigences fédérales.

Le choix des nouvelles représentations s'est avéré une étape décisive. En effet, pour chaque destination, il a fallu sélectionner un visuel à la fois emblématique, simple et immédiatement compréhensible. Ce défi était d'autant plus grand que l'automobiliste ne dispose que de deux secondes environ pour percevoir le message en circulant à 120 km/h. Les sensibilités régionales ont également été prises en considération afin de garantir une juste représentativité des richesses culturelles, naturelles et patrimoniales du canton.

3. Présentation des partenaires

3.1. Groupe de travail

SIGNAXIS SARL

Bureau d'études, dont le siège se situe à Vevey, qui a déjà accompagné le renouvellement des panneaux autoroutiers touristiques des cantons de Genève, du Valais et de Vaud.

MGI INGENIEURS SA

MGI ingénieurs SA est un bureau fribourgeois d'ingénieurs conseils en génie-civil et environnement. Ils ont également collaboré pour le renouvellement de panneaux touristiques dans d'autres cantons.

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES (SPC)

Le Service des Ponts et Chaussées (SPC) assure le développement durable des routes en mettant à disposition des usagers une infrastructure routière sûre et adaptée aux besoins, en gérant les domaines publics des routes et en effectuant les tâches administratives qui permettent d'atteindre ces objectifs.

Le groupe de travail a mené les discussions avec l'OFROU pour la validation du dossier et avec SIERA pour la planification des travaux dans le cadre de ce projet.

3.2. Visuels

BY THE WAY STUDIO

Basés sur le Röstigraben, une agence bilingue créateurs de ponts, entre les langues, les cultures et les ambitions. Leurs visuels – simples, emblématiques et immédiatement compréhensibles – répondent aux besoins du projet.

3.3. Génie civil

SIGNAL SA

Prestataire global de solutions pour le trafic routier et ferroviaire, de même que pour les entreprises et les particuliers. Il assure la sécurité et l'information sur toutes les voies de circulation et est représenté dans toute la Suisse.

ANTIGLIO SA

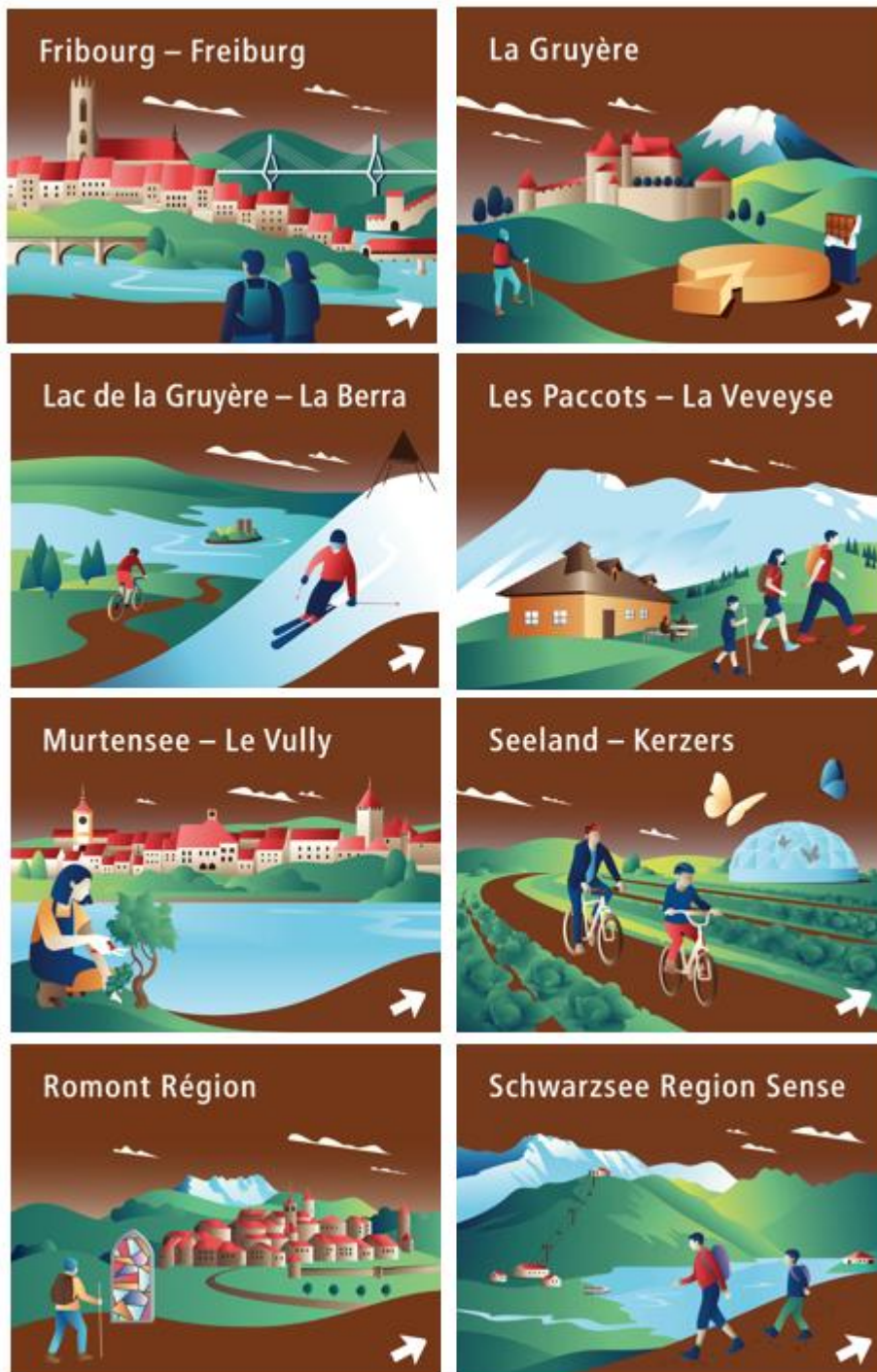
Forte de 125 ans d'expérience, cette entreprise fribourgeoise est active dans le génie civil, le bâtiment et la rénovation. Proche de ses clients, elle bâtit durablement pour et avec la région.

ID NEON SA

Actif dans la planification et la réalisation dans le domaine de la communication visuelle.

4. Vue d'ensemble des visuels

Les visuels ont été définis par le groupe de travail et validés par les 6 OTR.

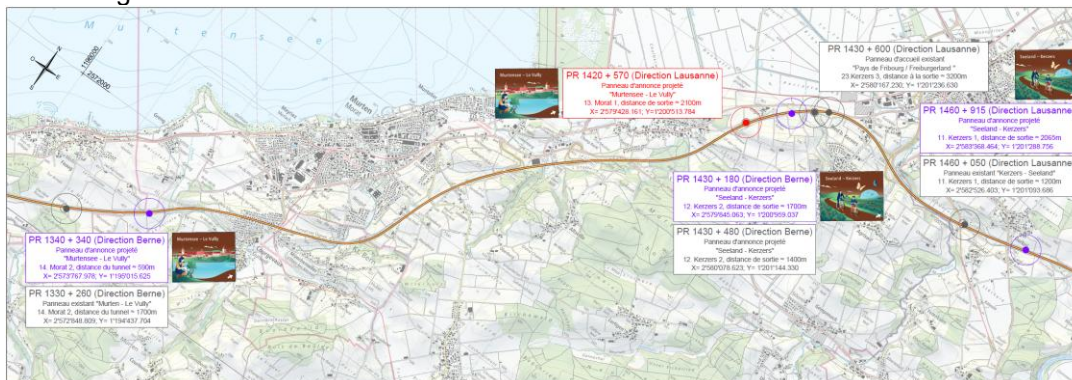


© bytheway.studio

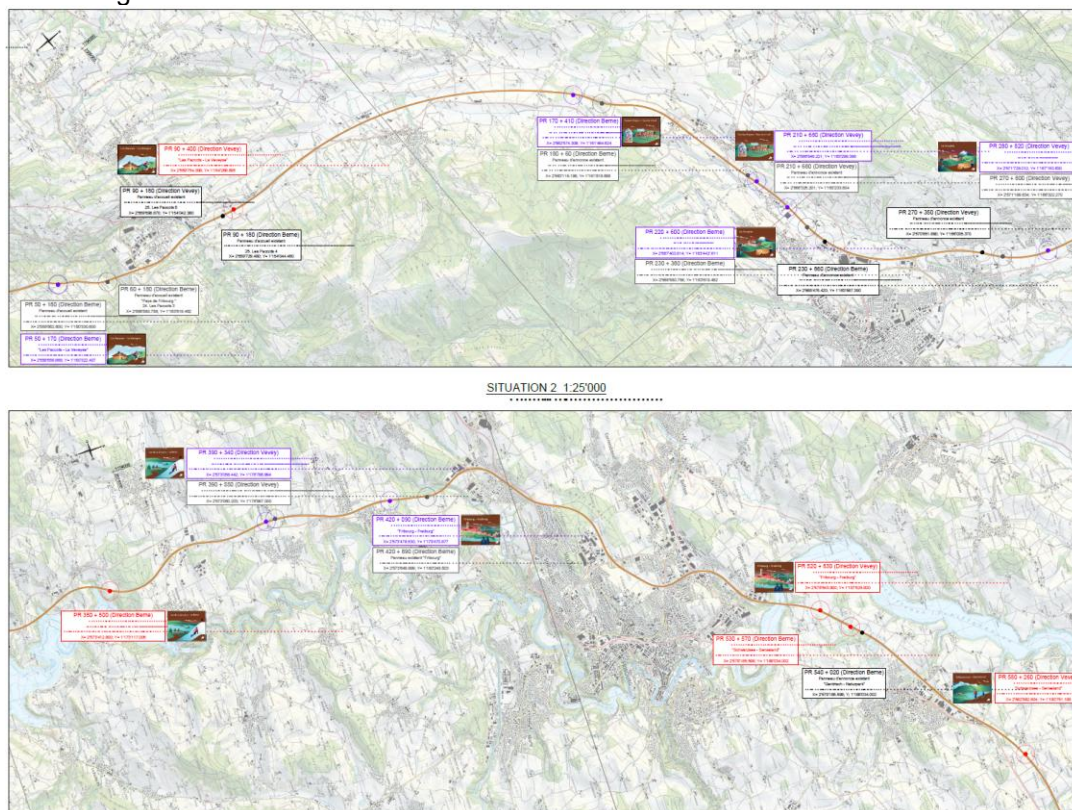
5. Carte des emplacements

Les nouveaux panneaux autoroutiers seront installés sur les autoroutes A1 et A12 aux emplacements marqués sur les cartes suivantes et validés par l'OFROU. Les plans sont également contenus en annexe. Il est à noter que les panneaux d'accueil « Pays de Fribourg / Freiburgerland » seront enlevés.

Situation générale A1



Situation générale A12



6. Aspects techniques en référence à l'instruction fédérale

La signalisation touristique permet aux cantons, dans le cadre des présentes instructions, d'indiquer aux usagers des autoroutes et semi-autoroutes des lieux ou des régions d'importance touristique. Cette signalisation doit tenir compte en priorité de la sécurité routière.

Au niveau des exigences, les principaux défis ont été la définition des textes, la composition des visuels et le choix des couleurs. Les nouvelles dimensions des panneaux permettent une meilleure mise en valeur des atouts de chaque région. Les emplacements ont dû être adaptés à l'évolution des informations et des installations routières des 40 dernières années.

Les démarches et les procédures entreprises auprès de l'OFROU pour obtenir l'autorisation officielle de l'implantation des nouveaux panneaux autoroutiers ont duré 19 mois.

L'ensemble des instructions figure en annexe.

7. Financement

A ce stade, le coût global du projet se monte à 465'000 francs.

La répartition des charges est la suivante :

- Accompagnement, préparation et graphisme : CHF 60'000.-
- Coûts des travaux d'installation : CHF 370'000.-
- Frais d'ingénierie : CHF 35'000.-

Chaque panneau a été financé par la région concernée à hauteur de CHF 19'000.-. Les seize panneaux sont répartis de la manière suivante : quatre pour La Gruyère Tourisme et la Région Lac de Morat ; deux pour Fribourg Tourisme et Région, Les Paccots – La Veveyse Tourisme, l'Office du tourisme de Romont et sa région et Schwarzsee-Senseland Tourismus. Le solde est pris en charge par l'UFT et le canton.

8. Annexes

- Les emplacements
- Les instructions fédérales
- Le calendrier des travaux